

DOMINIQUE HUCHETTE ET ASSOCIES

Société d'Expertise Comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre de Lille

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019**

**CENTRE SOCIAL MARLIERE CROIX ROUGE
41, Rue de la Bourgogne
59200 TOURCOING**

S.A.S DOMINIQUE HUCHETTE ET ASSOCIES

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'ordre de Lille
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Douai
S.A.S au capital de 684 740 Euros – FR67 415 367 275 00021 APE 6920Z RCS LILLE 98 B 1385
Email : contact@huchette.fr - www.huchette.fr - TVA acquittée sur les encaissements

DOMINIQUE HUCHETTE ET ASSOCIES
Société d'Expertise Comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre de Lille

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2019

Aux membres de l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Centre Social Marlière Croix Rouge à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment en ce qui concerne les produits à recevoir, les charges à payer, les cycles produits, achats, charges externes, personnel, opérations financières, immobilisations et capitaux propres.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres du conseil d'administration

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membre du conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

S.A.S DOMINIQUE HUCHETTE ET ASSOCIES

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'ordre de Lille

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Douai

S.A.S au capital de 684 740 Euros – FR67 415 367 275 00021 APE 6920Z RCS LILLE 98 B 1385

Email : contact@huchette.fr - www.huchette.fr - TVA acquittée sur les encaissements

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Haubourdin, le 12 juin 2020

DOMINIQUE HUCHETTE ET ASSOCIES

Le Commissaire aux comptes

Antoine HUCHETTE



S.A.S DOMINIQUE HUCHETTE ET ASSOCIES

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'ordre de Lille

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Douai

S.A.S au capital de 684 740 Euros – FR67 415 367 275 00021 APE 6920Z RCS LILLE 98 B 1385

Email : contact@huchette.fr - www.huchette.fr - TVA acquittée sur les encaissements

BILAN

Edition détaillée

Actif	Du 01/01/2019 au 31/12/2019			31.12.2018
	Brut	Amort	Net	Total
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
FRAIS D'ETABLISSEMENTS				
FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
CONCES. BREVETS LICENCES MARQUES				
DROIT AU BAIL				
AUTRES				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	248 341.24	220 653.53	27 687.71	23 302.37
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE	154 890.83	153 565.10	1 325.73	1 978.18
213500 AGT BATIMENT	154 890.83		154 890.83	154 890.83
281350 AMORTISSEMENT AGENCEMENT		153 565.10	-153 565.10	-152 912.65
CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI				
INSTALLATION TECHNIQUE MATERIEL ET OUTILLAGE	41 968.38	37 220.05	4 748.33	7 189.56
215000 MAT ET OUTILLAG	41 968.38		41 968.38	39 232.31
281500 AMORTISSEMENT MAT ET OUTILL		37 220.05	-37 220.05	-32 042.75
AUTRES	51 482.03	29 868.38	21 613.65	14 134.63
218100 INSTALLATIONS GENERALES, AGCMT, DIVERS	5 551.29		5 551.29	5 551.29
218300 MAT BUREAU	39 681.64		39 681.64	39 914.88
218400 LOGICIEL AIGA	6 249.10		6 249.10	6 542.49
281830 AMORTISS. MATERIEL		23 674.15	-23 674.15	-31 386.41
281840 AMORTISSEMENT LOGICIEL		6 194.23	-6 194.23	-6 487.62
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS GREVEES DE DROITS				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 822.41		2 822.41	2 822.41
PARTICIPATIONS	1 142.41		1 142.41	1 142.41
261200 TITRE FDS GARANTIE FGMOSS	1 142.41		1 142.41	1 142.41
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS				
AUTRES	1 680.00		1 680.00	1 680.00
275000 DEPOTS ET CAUTION. VERSES	1 680.00		1 680.00	1 680.00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)	251 163.65	220 653.53	30 510.12	26 124.78
STOCKS ET ENCOURS				
MATIERES PREMIERES & AUTRES APPROVISIONNEMENTS				
EN COURS DE PRODUCTION				
PRODUITS INTERMEDIAIRES				
MARCHANDISES				
FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPTES VERSES/COMMANDES				
CREANCES	315 227.53		315 227.53	282 825.09
CREANCES USAGERS ET COMPTES RATTACHES	208 198.68		208 198.68	260 631.47
411100 MAIRIE DE TOURCOING	23 445.42		23 445.42	66 608.20
411200 CPAM SOINS	7 671.64		7 671.64	8 704.18
411300 CONSEIL REGIONAL	17 750.00		17 750.00	6 250.00
411400 ETAT	3 531.00		3 531.00	25 721.00
411600 MEL				1 040.00
411800 CAF	123 723.34		123 723.34	134 722.09
411900 CONSEIL GENERAL.	15 640.20		15 640.20	16 836.00
411970 MAISON DES ASSOCIATIONS - PIC	1 539.08		1 539.08	750.00
411980 MISSION LOCALE	14 898.00		14 898.00	



BILAN

Actif	Du 01/01/2019 au 31/12/2019			31.12.2018
	Brut	Amort	Net	Total
AUTRES	107 028.85		107 028.85	22 193.62
425100 ACOMPTE				1 000.00
447100 TAXES SUR SALAIRES				1 117.00
468700 PRODUITS DIVERS A RECEVOIR	1 000.00		1 000.00	3 941.70
468701 HALTE GARDERIE - PRODUITS A RECEVOIR	1 475.07		1 475.07	1 726.41
468702 ALSH - PRODUITS A RECEVOIR	1 448.04		1 448.04	194.70
468704 PRODUITS A RECEVOIR ADULTES	497.64		497.64	767.60
468706 PRODUITS A RECEVOIR CENTRE DE SOINS	102 465.10		102 465.10	13 237.21
468707 PRODUITS A RECEVOIR ADHESION	143.00		143.00	209.00
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 483.50		3 483.50	3 483.50
508000 PARTS SOCIALES C COOPERATIF	3 483.50		3 483.50	3 483.50
DISPONIBILITES	259 516.66		259 516.66	194 985.95
512250 BFCC LIVRET A	77 618.64		77 618.64	77 040.83
512400 CREDIT COOPERATIF CSM	15 834.45		15 834.45	22 023.77
512440 CREDIT COOPERATIF CDS	564.15		564.15	171.47
512450 CREDIT COOPERATIF LIVRET EPIDOR	161 337.18		161 337.18	86 163.32
512500 CREDIT MUTUEL CSMCR	3 803.40		3 803.40	8 461.03
512600 CREDIT MUTUEL FPH	93.61		93.61	93.61
531000 CAISSE	265.23		265.23	1 031.92
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				1 381.50
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				1 381.50
TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)	578 227.69		578 227.69	482 676.04
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (3)				
PRIMES DE REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS (4)				
ECART DE CONVERSION ACTIF (5)				
TOTAL GENERAL	829 391.34	20 653.53	608 737.81	508 800.82



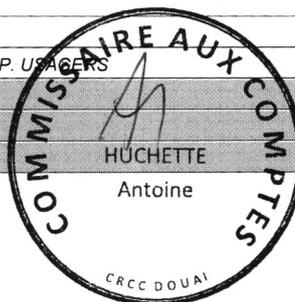
BILAN

Passif	31/12/2019 Montant	31.12.2018 Total
FONDS PROPRES		
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE		
ECART DE REEVALUATION		
RESERVES	155 094.05	155 094.05
106820 RESERVES PR INVESTISSEMENT	45 734.70	45 734.70
106830 RESERVES DE TRESORERIE	109 359.35	109 359.35
REPORT A NOUVEAU	-22 165.14	-27 661.82
110000 REPORT A NOUVEAU SOLDE CREDIT.	9 416.84	3 920.16
119000 REPORT A NOUVEAU	-31 581.98	-31 581.98
RESULTAT DE L'EXERCICE	11 999.97	5 496.68
120000 RESULTAT EXERCICE EXCEDENT	11 999.97	5 496.68
TOTAL FONDS PROPRES (1)	144 928.88	132 928.91
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE	100 435.17	100 435.17
103900 FONDS ASSOCIATIF AVEC DT DE REPRISE	100 435.17	100 435.17
ECART DE REEVALUATION		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	4 217.85	6 700.97
131400 SUBVENTION EQUIPMT MAIRIE		320.00
131500 CAF SUBVENT EQUIPEMENT	4 217.85	6 380.97
PROVISIONS REGLEMENTES		
DROITS DES PROPRIETAIRES		
TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (2)	104 653.02	107 136.14
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (1 + 2)	249 581.90	240 065.05
PROVISIONS POUR RISQUES	88 798.97	35 000.00
151000 PROVISION PR RISQUES & CHGES	88 798.97	35 000.00
PROVISIONS POUR CHARGES	12 423.88	9 923.88
158000 AUTRES PROVISIONS POUR CHARGES	12 423.88	9 923.88
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (3)	101 222.85	44 923.88
FONDS DEDIES (4)		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDITS		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCEURS DIVERS		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	35 298.27	18 225.02
401000 Collectif fournisseurs	29 798.27	12 725.02
408100 FACTURES NON PARVENUES	5 500.00	5 500.00
DETTES FISCALES ET SOCIALES	148 516.15	151 304.97
422100 OEUVRES SOCIALES	2 007.61	1 660.74
428200 PROVISION CONGES PAYES	70 766.41	68 745.36
431100 U.R.S.S.A.F.	22 984.00	24 482.00
437200 VAUBAN HUMANIS	5 544.99	6 921.02
437300 CHORUM PREVOYANCE	2 269.18	2 185.88
437400 MEDECINE DU TRAVAIL	819.00	861.00
437500 ACTION LOGEMENT	2 696.20	2 921.80
437600 MUTUELLE SMH	1 107.30	
437900 UNIFORMATION	7 279.30	10 929.00
438100 CHARGES/PROVISION CPAYES	30 168.16	32 598.17
442100 PRELEVEMENT A LA SOURCE	458.00	
442200 RETENUE A LA SOURCE	285.00	
447100 TAXES SUR SALAIRES	2 131.00	
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
AUTRES DETTES	35 962.25	28 662.90
467101 EPARGNE COMMISSION DES FETES	779.37	716.15
467102 EPARGNE VACANCES SENIORS	615.01	129.13
467103 EPARGNE SENIORS	308.04	146.99



BILAN

Passif	31/12/2019 Montant	31.12.2018 Total
467105 EPARGNE TABLE D'HOTES	570.10	477.63
468600 CHARGES DIVERSES A PAYER	3 637.93	4 280.20
468630 DETTES SALARIES	5 546.38	1 488.87
468650 PRODUITS A REVERSER	24 505.42	21 423.93
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	38 156.39	25 619.00
487000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	37 200.00	22 869.27
487200 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE - P. USAGERS	956.39	2 749.73
TOTAL DETTES (5)	257 933.06	223 811.89
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)		
TOTAL GENERAL	608 737.81	508 800.82



BILAN DETAILLE

Récapitulatif

Compte de résultat à Décembre 2019

	Charges	Produits
Total	1 475 617.44	1 487 617.41
Bénéfice	11 999.97	
Totaux Gestion	1 487 617.41	1 487 617.41

Bilan à Décembre 2019

Actif	Passif
608 737.81	608 737.81



COMPTE DE RESULTAT

Sélection période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Toutes les écritures

Charges (ttc)	Du 01/01/2019 au 31/12/2019		31.12.2018
	Montant	Total	Total
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS DE MARCHANDISES			
VARIATION DE STOCK			
ACHATS MATIERES PREMIERES AUTRES APPROVISIONNEMENTS			
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERIEURES	267 781.01		243 711.44
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	52 721.17		58 046.91
SALAIRES ET TRAITEMENTS	723 121.21		768 694.88
CHARGES SOCIALES	215 797.41		279 935.31
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		102 352.91	49 537.61
/IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	11 053.94		10 817.93
/IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX PROVISIONS			
/ACTIF CIRCULANT : DOTATION AUX PROVISIONS			
RISQUES & CHARGES : DOTATION AUX PROVISIONS	91 298.97		38 719.68
SUBVENTIONS ACCORDEES PAR L'ASSOCIATION			
AUTRES CHARGES	105 700.00		105 700.00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (1)		1 467 473.71	1 505 626.15
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)			
CHARGES FINANCIERES			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	20.27		47.75
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
CHARGES NETTES / CESSION VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (3)		20.27	47.75
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
SUR OPERATIONS DE GESTION	8 123.46		9 937.45
SUR OPERATION EN CAPITAL			
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELS			
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES STOCKS			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (4)		8 123.46	9 937.45
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (5)			
PARTICIPATION DES SALAIRES AU RESULTAT (6)			
IMPOTS SUR LES SOCIETES (7)			
TOTAL DES CHARGES		1 475 617.44	1 515 611.35
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE		11 999.97	5 496.68
TOTAL GENERAL		1 487 617.41	1 521 108.03



COMPTE DE RESULTAT

Produits (ttc)	Du 01/01/2019 au 31/12/2019		31.12.2018
	Montant	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
VENTES DE MARCHANDISES			
PRODUCTION VENDUE	594 688.13		632 958.44
SOUS-TOTAL A		594 688.13	632 958.44
PRODUCTION STOCKEE			
PRODUCTION IMMOBILISEE			
SUBVENTION D'EXPLOITATION	727 051.32		743 276.45
REPRISES SUR PROVISIONS TRANSFERT DE CHARGES	38 936.83		27 692.94
COLLECTES			
COTISATIONS	4 011.00		4 273.00
AUTRES PRODUITS	105 931.95		106 316.35
SOUS-TOTAL B		875 931.10	881 558.74
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		1 470 619.23	1 514 517.18
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)			
PRODUITS FINANCIERS			
DE PARTICIPATION			
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET CREANCES			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	772.32		601.31
REPRISES SUR PROVISIONS			
TRANSFERT DE CHARGES			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS NETS / CESSION VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)		772.32	601.31
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
SUR OPERATIONS DE GESTION	16 225.86		5 989.54
SUR OPERATIONS EN CAPITAL			
REPRISES SUR PROVISIONS			
TRANSFERT DE CHARGES			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (4)		16 225.86	5 989.54
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS			
TOTAL DES PRODUITS		1 487 617.41	1 521 108.03
SOLDE DEBITEUR = PERTE			
TOTAL GENERAL		1 487 617.41	1 521 108.03





1 – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2019 est le 35^{ème} exercice de fonctionnement de l'équipement.

2 – PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 – Les comptes annuels de l'exercice 2019 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence. Les conventions suivantes ont été respectées :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices.

2.2 – L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

2.3 – Le plan comptable utilisé est adapté pour comporter des subdivisions reflétant l'activité propre des Centres Sociaux. Il respecte en tous points la classification du Plan Comptable Général et les dispositions des règlements 99.01 (relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations) et 99.03 (relatif à la réécriture du plan comptable général) énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

2.4 – Les règles et méthodes relatives aux postes du Bilan et du Compte de Résultat sont spécifiées pour les comptes significatifs à la suite des tableaux ci-après.

3 – VARIATIONS DE L'ACTIF IMMOBILISE

IMMOBILISATIONS	DEBUT D'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISE DE L'EXERCICE	FIN D'EXERCICE
Agencement du bâtiment	154 890.83 €			154 890.83 €
Matériel et outillage	39 232.31 €	2 736.07 €		41 968.38 €
Instal. générales, divers	5 551.29 €			5 551.29 €
Matériel de bureau	39 914.88 €	12 703.21 €	12 936.45 €	39 681.64 €
Logiciels	6 542.49 €		293.39 €	6 249.10 €
TOTAL	246 131.80 €	15 439.28 €	13 229.84 €	248 341.24 €

4 – AMORTISSEMENTS

AMORTISSEMENTS	DEBUT D'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISE DE L'EXERCICE	FIN D'EXERCICE
Agencement du bâtiment	152 912.65 €	652.45 €		153 565.10 €
Matériel et outillage	32 042.75 €	5 177.30 €		37 220.05 €
Matériel de bureau	31 386.41 €	12 224.19 €	12 936.45 €	23 674.15 €
Logiciels	6 487.62 €		293.39 €	6 194.23 €
TOTAL	222 829.43 €	11 053.94 €	13 229.84 €	220 653.53 €



COMMENTAIRES :

L'association a utilisé le mode linéaire d'amortissement pour toutes les immobilisations. Les principales durées et taux d'amortissement sont les suivants :

	Durée	Taux
- Agencement du bâtiment	5 ans	20 %
- Matériel et outillage	5 ans	20 %
- Tables	10 ans	10 %
- Mobilier de cuisine	10 ans	10 %
- Standard téléphonique	10 ans	10 %
- Matériel de bureau	5 ans	20 %
- Matériel informatique	3 ans	33 %
- Logiciels	1 an	100 %

DETAIL DES ACQUISITIONS :

- Installations générales, divers :

- ✓ Achat d'un lave-linge pour la logistique pour un montant de 399 €
- ✓ Achat de matériel pour la halte-garderie pour un montant de 337.07 €
- ✓ Achat de meubles pour la cuisine 2 000 €

- Matériel de bureau :

- ✓ Achat de climatiseurs pour le pilotage pour un montant 4 069.44 €
- ✓ Achat de tableaux et poubelle pour le pilotage pour un montant de 1835.28 €
- ✓ Achat de présentoirs pour le pilotage pour un montant de 401.05 €
- ✓ Achat de chaises de bureau pour un montant de 1722.24 €
- ✓ Achat de boitiers pour le centre de soins pour un montant de 1 260.00 €
- ✓ Achat de deux ordinateurs pour centre de soins et secrétariat, d'un vidéo projecteur et deux ordinateurs portables pour un montant de 3 415.20 €

5 – ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET DES CREANCES

IMMOBILISATIONS FINANCIERES AU 31 DECEMBRE 2019			
COMPTE	INTITULE	MONTANT	ECHEANCE
261200	Titres Fonds de Garantie Crédit Coopératif	1 142.41 €	
275000	Dépôts et cautionnement	1 680.00 €	
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		2 822.41 €	

CREANCES AU 31 DECEMBRE 2019			
COMPTE	INTITULE	MONTANT	ECHEANCE
411000	SUBVENTIONS A RECEVOIR	208 198.68 €	
	<u>MAIRIE DE TOURCOING</u>	23 445.42 €	
	<i>Solde subvention Animation globale</i>	<i>5 769.10 €</i>	
	<i>Solde subvention CEJ 2019</i>	<i>16 195.20 €</i>	
	<i>Solde subvention Contrats uniques</i>	<i>1 100.00 €</i>	
	<i>Allumoirs 2019</i>	<i>381.12 €</i>	
	<u>CPAM</u>	7 671.64 €	
	<i>Solde Accord national</i>	<i>3 729.90 €</i>	
	<i>4^{ème} trimestre subvention de fonctionnement</i>	<i>3 941.74 €</i>	
	<u>REGION</u>	17 750.00 €	
	<i>Solde subvention politique ville 2018 et 2019</i>	<i>13 750.00 €</i>	
	<i>Solde CREAP 2019</i>	<i>4 000.00 €</i>	



	ETAT	3 531.00 €
	FONJEP	3 531.00 €
	CAF	123 723.34 €
	Fonds publics et Territoires	36 978.88 €
	Solde PS Animation globale	20 307.90 €
	Solde PS Animation Collective Famille	6 794.40 €
	Solde PSU	36 963.01 €
	Solde PS ACM	9 570.37 €
	Préserver la mixité	7 610.73 €
	Solde LEA	5 498.05 €
	DEPARTEMENT	15 640.20 €
	Solde Poste RSA	11 340.00 €
	Solde Actions collectives	2 300.20 €
	Solde Action « Bien vieillir »	2 000.00
	SUBVENTIONS DIVERSES	16 437.08 €
	Mission Locale PLI 2019	14 898.00 €
	PIC Citoyenneté Solde subvention	1 539.08 €
468700	PRODUITS A RECEVOIR	107 028.85 €
	Produits divers	1 000.00 €
	Participation des usagers Halte-Garderie	1 475.07 €
	Participation des usagers Adultes	497.64 €
	Participation des usagers ACM	1 448.04 €
	Centre de Soins	102 465.10 €
	Adhésions	143.00 €
	TOTAL DES CREANCES	315 227.53 €

6 – TABLEAU DES FONDS PROPRES ET PROVISIONS

	DEBUT D'EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES		FIN D'EXERCICE
			Utilisées	Non utilisées	
RESERVES					
Pour investissement	45 734.70 €				45 734.70 €
De trésorerie	109 359.35 €				109 359.35 €
RESULTAT					
Report à nouveau	72773.35 €				78 270.03€
Résultat de l'exercice	5 496.68 €				11 999.97 €
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
Subvention Equipement Mairie	320.00 €		320.00 €		0.00 €
Subvention Equipement CAF	6 380.97 €		2 163.12 €		4 217.85 €
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour risques et charges	35 000.00 €	88 798.97 €	35 000.00€		88 798.97 €
Provisions pour départ en retraite	9 923.88 €	2 500.00 €			12 423.88 €
PROVISIONS ASSIMILABLES A DES DETTES					
Provisions pour congés payés	68 745.36 €	2 021.05 €			70 766.41 €
Provisions charges sur congés payés	32 598.17 €		2 433.01 €		30 168.16 €
TOTAL	386 332.46 €	93 320.02 €	39 913.13€		451 739.32 €



7 – ETAT ET DETTES

DETTES AU 31 DECEMBRE 2018			
COMPTE	INTITULE	MONTANT	ECHEANCE
401000	FOURNISSEURS	29 798.27 €	
	Autour du bureau	156.80 €	07/02/2020
	CEMEA	11 557.00 €	
	Centre Social Bourgogne-Pont de Neuville	3 471.78 €	07/02/2020
	Danse et Création	440.40 €	07/02/2020
	EJE journal	40.00 €	07/02/2020
	Lys Restauration	1 633.78 €	07/02/2020
	Nord Med	68.99 €	07/02/2020
	Journal des professionnels de l'Enfance	45.00 €	07/02/2020
	Level up	2 250.00 €	07/02/2020
	Majuscule	178.51 €	07/02/2020
	Manutan	1 838.11 €	07/02/2020
	MJC Halluin	3 508.75 €	07/02/2020
	MJC La Maison	1 545.00 €	07/02/2020
	Planckaert	366.52 €	07/02/2020
	M. Ramette	120.00 €	07/02/2020
	Siel Bleu	250.00 €	07/02/2020
	Slembrouck voyages	1 349.00 €	07/02/2020
	Verbaudet	75.88 €	07/02/2020
	T. Wattel	162.75 €	10/02/2020
	WESCO	115.00 €	10/02/2020
	Zumba Maité	625.00 €	07/02/2020
408100	FACTURES NON PARVENUES	5 500.00 €	
	Cabinet Audit Holding Associés	5 500.00 €	
422000	PERSONNEL	102 942.18 €	
422100	Œuvres sociales	2 007.61 €	
428200	Congés payés et charges sur congés payés	100 934.57 €	
430000	ORGANISMES SOCIAUX	45 573.97 €	
431100	URSSAF	22 984.00 €	15/01/2020
437200	Retraite	5 544.99 €	31/01/2020
437300	Prévoyance	2 269.18 €	15/01/2020
437400	Médecine du travail	819.00 €	15/01/2020
437500	Participation à la construction	2 696.20 €	31/12/2019
437900	Formation	7 279.30 €	01/03/2020
437600	Mutuelle SMH	1 107.30 €	15/01/2020
442100	Prélèvement et retenue à la source	743.00 €	15/01/2020
447100	Taxes sur les salaires	2 131.00 €	31/01/2020
467100	EPARGNE	2 272.52 €	
467101	Commission des fêtes	779.37 €	
467102	Vacances seniors	615.01 €	
467103	Séniors	308.04 €	
467105	Tables d'hôtes	570.10 €	
468600	CHARGES DIVERSES A PAYER	9 184.31 €	
468600	Paie décembre 2019	3 959.52 €	
468620	EDF	574.64 €	
	Téléphone	628.77 €	



	Frais postaux	200.85 €	
	Gaz	1 982.03 €	
	Eau	351.64 €	
468630	Frais de déplacement du personnel	1 586.86 €	
468 650	PRODUITS A REVERSER	24 505.42 €	
468650	Réfaction CAF 2016	7 500.00 €	
	Réfaction ville de Tourcoing CEJ 2017	2 855.80 €	
	Réfaction ville de Tourcoing CEJ 2018	4 649.62 €	
	Reversement CS Bourgogne Ligue contre le cancer 2017	2 000.00 €	
	Réfaction ville de Tourcoing 2019	7 500.00 €	
TOTAL DES DETTES		219 776.67 €	

8 – PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
PRODUITS	MONTANT
Etat- Lutte contre la discrimination 2019/2020	7 200.00 €
Département – Bien vieillir 2019/2020	30 000.00 €
Participations des usagers	956.39 €
TOTAL DES PRODUITS CONST. D'AVANCE	38 156.39 €

Ces produits correspondent à des encaissements de 2020 reçus en 2019.

9 – VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

- Mise à disposition des locaux par la Municipalité de Tourcoing (loyer) estimée à 105 700 € par an soit :

- ✓ 105 700 € en charges supplétives (Poste 652000),
- ✓ 105 700 € en contrepartie des charges supplétives (Poste 752000).

- Bénévolat des membres :

L'investissement bénévole est important, ce qui permet la mise en place d'animations de quartiers telles que la fête du jeu, la fête de quartier sur la Croix-Rouge, les allumeurs, Noël Solidaire ...

Au total 37 personnes (pour un total de 2 400.00 heures environ) soit 1.30 équivalents temps plein se sont investies en 2019 dans les différentes commissions, au bureau et au Conseil d'Administration, ainsi que dans les activités du Centre Social.

10 – EFFECTIF SALARIES

CATEGORIES	NOMBRE DE PERSONNES DIFFERENTES	NOMBRES D'EQUIVALENTS TEMPS PLEIN
CADRE :		
Directeur	1	1
Directrice Adjointe	1	1
NON CADRE :		
Comptable	1	1
Secrétaires	1	1
Agent d'entretien CDI	1	0.65
Agent d'entretien CDD	5	0.33
Agents d'entretien CAE	4	1.30
EJE	2	2
Auxiliaires puéricultrice CDI	2	1.2
Auxiliaire puéricultrice CDD	1	0.03



Animatrice PE HG CDI	1	0.33
Animatrices PE HG CDD	3	0.38
Animatrices PE HG CAE	5	1.40
Apprentie HG	1	0.66
Psychomotricienne	1	0.90
Animateurs CDI	4	4
Animateurs d'activités CEE	62	4.29
Conseillères	3	1.77
Référente PLIE	1	0.32
Coordinatrice Centre de Soins	1	0.80
Médiatrice santé adulte relai	1	0.51
Infirmières CDI	6	3.87
Infirmières CDD	2	0.10
TOTAL	110	28.84

11 – SUBVENTIONS

Les subventions de fonctionnement sont traitées conformément aux dispositions du règlement 99.01 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC). Le détail des subventions par organisme est inscrit dans le Compte de Résultat.

Les subventions à recevoir sont détaillées dans le tableau des créances.

12 – AUTRES POINTS PREVUS PAR LE DECRET 83-1020 DU 29/11/1983 ET LE CODE DE COMMERCE

Les autres points concernant la rédaction de l'annexe sont non significatifs ou non applicables.



DOMINIQUE HUCHETTE ET ASSOCIES

Société d'Expertise Comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre de Lille

CENTRE SOCIAL MARLIERE CROIX ROUGE

**Siège social : 41, Rue de la Bourgogne
59200 TOURCOING**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

Aux Adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées visées à l'article R.612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

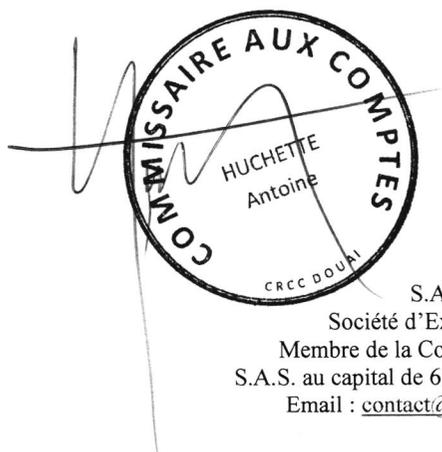
Le tableau joint en annexe du présent rapport présente les différentes conventions passées au cours de l'exercice écoulé.

Fait à HAUBOURDIN, le 12 juin 2020

DOMINIQUE HUCHETTE ET ASSOCIES

Le Commissaire aux comptes

Antoine HUCHETTE



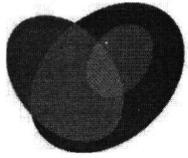
S.A.S. DOMINIQUE HUCHETTE ET ASSOCIES

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'ordre de Lille

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Douai

S.A.S. au capital de 684 740 Euros – SIRET 415 367 275 00021 RCS LILLE 98 B 1385

Email : contact@huchette.fr - www.huchette.fr - TVA acquittée sur les encaissements



RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nom des administrateurs	Nature des conventions	Personnes morales	Montant
Monsieur Salim ACHIBA	Conventions 2019 au titre de : <ul style="list-style-type: none">- Animation Globale- Contrat Enfance Jeunesse- Accueil collectif de Mineurs- Contrats uniques- Divers : allumoirs	Commune de Tourcoing	254 063.12 €
Monsieur Pierre DESSAUVAGE	Conventions pluriannuelles 2019 - 2022 au titre de : <ul style="list-style-type: none">- Animation Globale- Animation Collective Famille- Halte-Garderie- Accueils de Loisirs sans Hébergement extrascolaire et périscolaire- Aide aux Loisirs Equitables et Accessibles (LEA)- Fonds Publics et Territoires- REAAP- Préserver la mixité	Caisse d'Allocations Familiales du Nord	395 101.06 €

